

## Victimisation, bénéfiques secondaires

# Abus de l'intervention psycho-médico-sociale

par Christian Mormont

Notre société, depuis l'affaire Dutroux, vit avec une certaine dévotion médiatique pour les victimes : des enfants, on en est passé aux parents, auxquels les médias et la publicité - pensez à la dernière campagne de *Médecins sans frontières* - demandent de jouer un rôle de pythie.

Qu'est-ce qu'être victime, et quels sont les risques et les avantages secondaires des victimes : voilà ce que Christian Mormont cherche à éclairer. Il nous a semblé que cet éclairage, critique par rapport au discours dominant, était utile pour tous ceux - médiateurs compris - que leur travail met en contact avec des victimes ou avec des victimes potentielles.

L'auteur nous rappelle qu'il n'y a aucun lien nécessaire entre expérience douloureuse et traumatisme. Les statistiques montrent que, si 25 à 35 % des personnes qui ont subi un événement potentiellement traumatogène en ressentent des symptômes passagers, seuls 3 à 7 % de ces mêmes personnes développent un syndrome psychotraumatique un tant soit peu durable.

Bien que donc relativement rare, la victime traumatisée nécessite, de la part des spécialistes, un encadrement et un support. L'intervention suivant immédiatement l'événement traumatisant demande des mesures d'aide immédiates, concrètes et simples, ce qui n'a plus de sens lorsque les faits sont diffus ou éloignés dans le temps.

Le vécu de la victime est un vécu d'impuissance : l'information simple et un accueil chaleureux lui donneront le sentiment d'une prise en charge efficace, où elle pourra exprimer ses sentiments, ses peurs, où elle pourra remettre de l'ordre dans ses cognitions et partager son expérience avec les autres personnes impliquées. Mais sans perdre de vue qu'il s'agit d'arracher la personne à son état de choc et à sa position de victime.

Contrairement à ce que pensent et la victime et le non-spécialiste, la confrontation entre la victime et son « stresser » est nécessaire. Mais « aider à intégrer

*cognitivement cette expérience et à métaboliser l'émotion demande que la confrontation soit assortie d'une possibilité d'exprimer colère, hostilité, peine, peur, haine, douleur, etc.*

L'appui pris sur le réel pour remettre de l'ordre dans les croyances et les sentiments de la victime ne signifie nullement que ce monde réel puisse ou doive changer : il existe indépendamment de nous. « *Ce n'est pas de la réalité objectivement changée que vient la restauration de la victime, mais du travail intrapsychique de réorganisation affectivo-cognitive qu'elle consent.* »

Etre victime, c'est un malheur, ce n'est pas un statut. En arriver, au travers d'un travail avec la victime, à rendre la situation de victime enviable constitue une nouvelle agression. C'est pourtant ce qui arrive fréquemment aujourd'hui. Ainsi, un certain souci du respect de la parole de l'enfant en arrive à « *transformer en allégations accusatrices une formulation infantilement perverse (au sens de Freud) et à engager un enfant dans la victimisation.* » Bien qu'ils sachent qu'il n'y a aucun critère fiable de vérité, des psychologues et des magistrats « *passent de la notion probabiliste de crédibilité à celle, déterminée, d'énoncé vrai,* au risque de « *faire, littéralement, des victimes.* » Et on pourrait citer encore certains interrogatoires policiers, des stigmatisations, et « *tout ce qui peut amener la personne à qualifier, et donc, secondairement, à traiter son expérience en se situant comme victime.* »

Beaucoup d'intervenants jouent un rôle trouble et nocif, lorsqu'ils confondent leur mission d'aide à la personne avec une opération de rétablissement de l'ordre public. Lorsque les intervenants font dépendre le succès de leur travail d'une condition réalisée de judiciarisation ou de la sanction judiciaire de l'agresseur, ils font, dans leur principe, fausse route.

« *Le maintien de la victime dans une attitude revendicatrice est le signe d'un échec de l'aide qui lui a été apportée. Pire, si*

*cette attitude est entretenue et fixée par l'intervenant, celui-ci crée une victime, cette « créature vivante offerte en sacrifice », non pas aux dieux, comme le dit le dictionnaire, mais à une idéologie socio-politique ou à une motivation inconsciente, névrotique ou perverse, qui s'accomplit au travers de l'identification superficielle à la victime et de l'identification profonde à l'agresseur.* »

La victimisation peut aussi s'élaborer dans les besoins de restauration que sous-tendent nos culpabilités archaïques et notre angoisse de détruire le bon objet. Ce qui aboutit à renforcer l'investissement narcissique de la victime. La société a d'ailleurs bien compris qu'il était économique de payer les pertes en gratifications narcissiques : pensons aux décorations...

Etre victime est un malheur, qui demande un certain dédommagement : c'est en cela que consiste partiellement le travail du deuil. Mais le fait d'être victime « *ne confère aucune compétence particulière, aucune clairvoyance nouvelle, aucune intelligence.* » Ce serait même a priori plutôt l'inverse, n'en déplaise aux médias, qui en arrivent à créer « *de cette façon des invalides par inflation narcissique, qui deviennent en quelque sorte les exploités de la culpabilité collective et la souffrance des autres victimes.* »

« *Faire de l'émotion ou de la narcissisation une fin revient à créer des victimes ou à les rendre incurables et chroniques. Le risque est d'autant plus grand que les bénéfiques secondaires que cela représente pour les victimes sont évidemment compréhensibles et, dans une première étape, nécessaires.* »

Le culte des victimes, auquel nous assistons aujourd'hui, interpelle les mobiles de ceux qui s'y consacrent. Aussi nobles puissent-ils être en apparence, « *ils font courir d'énormes risques à des individus, en les vouant d'une quelconque façon à un rôle sacrificiel.* »

Extrait de *L'Observatoire, Revue d'action sociale et médico-sociale* - Bd. d'Avroy, 28-30 - B-4000 Liège - Tél. : 00 324.232.31.60 - Fax. : 00324.232.31.79